COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

12 [illegible] 2001
58681

DORIS ENGINEERING

Société Anonyme au Capital de 3.571.440 Euros

Siège social : 58 A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

RCS PARIS B 338 274 491 (86B10176)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2001

L'an deux mil un, le 28 mars 2001 à 14h30, le Conseil d'Administration de DORIS ENGINEERING s'est réuni sur convocation du Président par lettre en date du 19 mars 2001, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2000 (Document : DGD-0843),
2) Cooptation d'un nouvel administrateur,
3) Examen des comptes de la Société au 31/12/2000,
4) Fixation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire,
5) Projet de résolutions à soumettre à l'AGO,
6) Activité de la Société,
7) Nomination d'un Directeur Général,
8) Questions diverses.

Il résulte du registre de présence signé par les Administrateurs à leur entrée en séance que sont présents :

- Monsieur Dominique MICHEL, Président Directeur Général de DORIS Engineering,
- Monsieur Pierre LABORIE, représentant permanent de DUMEZ-GTM,
- Monsieur Jacques LÉOST,
- Monsieur Jean-Luc POMMIER, représentant permanent de VINCI,
- Monsieur Jean-Claude BERTHIN, représentant permanent de la Société Civile des Ingénieurs du 58 A,
- Monsieur Hervé LE BOUC.

Assistent également au Conseil sans voix délibérative :

- Monsieur Jean PÉPIN LEHALLEUR, Directeur Général Adjoint, Vice-Président,
- Monsieur Jean-Pierre LAIR, Secrétaire du Conseil d'Administration.,
- Monsieur Jean-Michel MATT, représentant du Commissaire aux Comptes.

Assistent également les représentants du Comité d'Entreprise de la Société :

- Monsieur Jean-Yves BERTRAND, délégué IC,
- Monsieur Thomas TOURNAUD, délégué ETDA.

Le Président constate et déclare à l'ouverture de la réunion :

- Que six Administrateurs de la Société sont présents ou représentés et qu'ainsi, par application de l'article 100 de la loi du 24 juillet 1966, le Conseil peut valablement délibérer.
- Que les copies des lettres de convocation demeureront dans les archives de la Société.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 DECEMBRE 2000

Après avoir examiné le projet de procès-verbal (Document : DGD-0843), le Conseil adopte ce texte à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le Président informe le Conseil de la fusion par absorption de Groupe GTM par VINCI en date du 19 décembre 2000 (lettre J. TOLOT du 22/03/01).

Monsieur Dominique MICHEL propose aux membres du Conseil de coopter VINCI en tant qu'Administrateur en remplacement de Groupe GTM.

Le Conseil, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, approuve cette proposition.

Le Président avise les Administrateurs de la nomination de Monsieur Jean-Luc POMMIER comme représentant permanent de VINCI, en remplacement de Monsieur François CHENEVIER appelé à d'autres fonctions au sein de son Groupe. Il souligne l'importance de la tâche accomplie par Monsieur François CHENEVIER durant son mandat et souhaite la bienvenue à Monsieur Jean-Luc POMMIER.

3. EXAMEN DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2000

Après lecture du rapport de gestion (Doc. DGD-0846) dont il souligne les points principaux, le Président invite le représentant du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean-Michel MATT, à faire les commentaires prévus par la loi.

Celui-ci remet son rapport aux membres du Conseil et en commente les éléments essentiels.

Le Conseil procède ensuite à, l'examen détaillé des comptes et des documents liés à la prévention des difficultés des entreprises (Doc. DGD-0849). Diverses observations sont échangées et des explications sont fournies par Messieurs Dominique MICHEL et Jean-Pierre LAIR.

Après en avoir délibéré, le Conseil arrête, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000, qui se soldent par un bénéfice de 20.285.920,31 francs, et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte (Doc. DAD 00002/JPL/ml).

4. PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Sur la suggestion du Président, le Conseil décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de proposer à l'Assemblée Générale la répartition suivante du résultat de l'exercice :

- 110.561,07 francs au compte de la réserve légale,
- 5.647.339,50 francs au titre de dividende, soit 25,30 francs par action, assortis d'un avoir fiscal de 12,65 francs par action,
- le solde, soit 14.528.019,74 francs au compte de report à nouveau.

Le Conseil arrête le projet des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Mixte (Doc. DGD-0848) ainsi que le projet du rapport qui sera présenté à cette dernière (Doc. DGD-0846).

5. FIXATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Le Conseil décide, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, de convoquer l'Assemblée Générale Mixte pour le jeudi 14 juin 2001 à 11 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport général du Commissaire aux Comptes,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice 2000 et affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 sur la base du rapport spécial du Commissaire aux Comptes,
- Nomination d'Administrateurs,
- Renouvellements des mandats du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

6. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Après avoir remis aux membres du Conseil un document reflétant le plan de charge (Doc. DGD-0840), le Président fait le point sur le carnet de commandes et les perspectives de la Société pour l'exercice 2001.

7. NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Dominique MICHEL propose ensuite au Conseil la nomination de Monsieur Jean PÉPIN LEHALLEUR au poste de Directeur Général. A ce titre, il disposera des mêmes pouvoirs que le Président.

Le Conseil, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, approuve cette proposition.

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 Budget 2001

Le Président remet aux membres du Conseil un budget 2001 révisé (Doc. DAD 00006) intégrant le FPSO Libyen.

9. FIXATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL

Il est décidé que le prochain Conseil se tiendra le jeudi 14 juin 2001 à 11h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et aucun Administrateur ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h.50.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par :

Le Président

Un Administrateur **Un Administrateur**

Le Secrétaire

VINCI

Monsieur le Président
DORIS ENGINEERING
58 A, rue du Dessous des Berges
75013 Paris

Rueil Malmaison, le 22 mars 2001

Monsieur le Président,

Conformément aux prescriptions légales, je vous informe que :

Monsieur Jean-Luc POMMIER
né le 11 février 1952 à Rennes (35)
demeurant à Paris (75005), 34 rue de la Montagne Sainte Geneviève,

exercera les fonctions de Représentant Permanent de VINCI au Conseil d'Administration de DORIS Engineering à compter de la cooptation de VINCI en qualité d'administrateur de cette société prévue le 28 mars 2001.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme TOLOT
Administrateur-Directeur Général

RL

■ 1, cours Ferdinand-de-Lesseps
F-92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél.: +33 1 47 16 35 00
Fax : +33 1 47 51 91 02
Internet : www.groupe-vinci.com

Société Anonyme au capital de 792 200 280 Euros
RCS 552 037 806 Nanterre - TVA FR 32 552 037 806